

AR PREFECTURE

016-211601687-20141215-20141202D-05
Regu le 16/12/2014

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

L'an deux mil quatorze
En exercice : 15 Le 15 décembre à 18 heures 30
Présents : 11 Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES
Votants : 14 Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 4 décembre 2014
PRESENTS : MMES BOULAI – MOUNIER – PÉNIGAUD
MM. SAVIN – BARRAL – BOIREAU – BOISSIER DESCOMBES
– BOIVENT – CABROLIÉ – DESCLIDES – FAURE
EXCUSES : MMES COUTEAU – GAILHOUSTET
MM ESTIENNE – SUTRE
POUVOIRS :
MME COUTEAU a donné pouvoir à M BOISSIER DESCOMBES
M. ESTIENNE a donné pouvoir à M. BARRAL
M SUTRE a donné pouvoir à M BOIVENT

M BARRAL a été nommé secrétaire.

2014-12-02 D

Objet : Remboursement de frais à un élu

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la commune vient de bénéficier à titre gracieux d'un véhicule GDF Suez dans le cadre de la mise en réforme de véhicules de leur parc automobile.

Monsieur le Maire précise que le véhicule a été ramené de Paris par Monsieur ESTIENNE et qu'il a dépensé 85,01 € de frais de péage et de carburant.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de rembourser ces frais à Monsieur ESTIENNE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de faire procéder au remboursement des frais de Monsieur ESTIENNE à hauteur de 85,01 € et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer tous les documents s'y afférents

Fait à Jauldes, le 16 décembre 2014

Le Maire
Eric SAVIN

